



## Procès-verbal Comité de Direction

<b>Réunion du :</b>	Lundi 10 mai 2021
<b>A :</b>	18h30 en visio-conférence
<b>Présidence :</b>	Monsieur, Daniel ROLET.
<b>Présents :</b>	Mesdames, Liliane ESPITALIER (partiellement), Michelle GUERRA-BORGES, Jocelyne KNIPILLAIRE, Claire LOUVRIER, Messieurs, Didier BONTEMPS, Jean-Claude BUESSARD, Thierry CORROYER (partiellement), Jean-Pierre CRETENET, Yannick DESGRANGES, Christian DUBAIL, Raphaël GERALDES, Christophe GIRARDET (partiellement), Jean-Michel GUYONVERNIER, Jean-Luc JOUFFROY, Kamel KHELLADI, Guy MONNIER, Yves MUTTI, Ludovic NENING, Philippe SURDOL.
<b>Excusé :</b>	Monsieur Jean-Daniel HEITZMANN Monsieur Daniel MAILLARD qui donne pouvoir pour tous votes à Monsieur Jean-Luc JOUFFROY
<b>Participant :</b>	Messieurs, Claude RAVIER, Président CDA, Jérôme POBELLE Directeur Administratif, Gaëtan HENRIOT CTD, Jawad BELAINOUSSI chargé de développement.

Daniel ROLET donne la parole à Yves MUTTI, suite à ses problèmes de santé, et dit son plaisir qu'Yves MUTTI soit présent. Ce dernier donne à ses collègues des détails quant à son état de santé, et se veut très rassurant quant à sa récupération.

Le président revient sur la disparition d'Angel CUENCA, qui nous a quittés dernièrement. Il fut membre de plusieurs commissions ainsi que du comité de direction du district Belfort Montbéliard. Des pensées vont envers sa famille.

Le président présente ses condoléances au club de Besançon BALZAC, qui vient de perdre un de ses dirigeants.

De même, des condoléances sont adressées à la famille de Jean-Marie COLIN, ancien membre de commissions du district Doubs Sud-Haut Doubs, suite à son décès.

Daniel ROLET tient à adresser son soutien au monde de l'arbitrage, en raison des messages négatifs qui transitent sur les réseaux sociaux, et contre lesquels il s'insurge !

### **APPROBATION DU PV DU COMITE**

PV du Comité de Direction du 29 mars 2021.

Aucune remarque n'est émise concernant ce PV.

**Vote pour** : 21  
**Vote contre** : 0  
**Abstention** : 0

***Les membres du comité de direction valident le PV du Comité de Direction du 29 mars 2021 à l'unanimité.***

## **1./ LOGICIEL ARTYWIZ**

Jawad BELAINOUSSI fait la présentation d'un logiciel permettant de gérer sa propre communication et de réaliser des choses simples et efficaces.

La simple insertion du logo club permet ensuite de communiquer en interne, et de créer différents types de supports de communication, de façon professionnelle, et efficace.

Il peut s'agir de différents types de communication, comme pour les matches, mesures sanitaires, communauté, etc...

2 types de publics sont visés, à savoir dirigeants / responsable de communication, et éducateurs / entraîneurs.

Idées de contenu pour les dirigeants et responsables de communication :

Mettre en place une stratégie de communication pour mon club

Animer ma communauté club sur les réseaux sociaux

Communiquer pour organiser la reprise

Annoncer les matchs des équipes du club

Idées de contenu pour les éducateurs/entraîneurs :

Mettre en place une stratégie de communication pour mon équipe

Animer ma communauté club sur les réseaux sociaux

Communiquer pour booster la reprise

Créer des convocations de matchs

Valoriser les sponsors du club

Jawad BELAINOUSSI réalise alors une présentation complète, en condition réelle, tel un club.

Liliane ESPITALLIER précise que cet outil est totalement gratuit. Elle demande un avis aux membres du comité qui sont actuellement à la tête de clubs.

Jean-Luc JOUFFROY pense qu'il peut s'agir d'un outil qui aide à la communication dans les clubs.

Didier BONTEMPS ne voit pas l'intérêt d'insérer le logo du district sur les moyens de communication des clubs, créés à partir de l'outil. Il précise qu'il s'agit de ne pas imposer cette insertion.

Liliane ESPITALLIER précise qu'il n'y a pas d'obligation que les clubs fassent figurer ce logo. Quant à lui Jean-Pierre CRETENET pense que cela peut-être un plus.

Il est précisé par Jawad BELAINOUSSI que le logo du district avait pour but de montrer que le district accompagne les clubs, et que le district est porteur du projet.

**Vote pour** : 20

**Vote contre** : 0

**Abstention** : 1

## **2./ RETOUR SUR LA COMMISSION DES FINANCES**

### 2/1. Remise sur engagements clubs

La saison 2020/2021 s'est arrêtée prématurément en raison de la pandémie liée au COVID-19. Un quart de la saison a été joué, pour l'ensemble de nos équipes.

Il semble opportun d'étudier, pour les droits d'engagements 2021/2022, la possibilité de consentir un remboursement d'une partie des droits d'engagements de 2020/2021. Ce remboursement se ferait sous forme d'avois, qui seraient portés sur le compte club en début de saison 2021/2022.

Daniel ROLET présente aux membres de la commission des finances une projection, basée sur une étude des engagements 2020/2021, dans toutes les compétitions.

Plusieurs options sont proposées aux membres de la commission des finances, avec chacune un coup différent pour le district.

La commission des finances a retenu l'option 2.

**Vote pour : 21**  
**Vote contre : 0**  
**Abstention : 0**

**Les membres du comité de direction valident l'option prévoyant de pratiquer un remboursement selon option 2.**

Daniel ROLET souhaite que l'avoir soit porté sur les comptes des clubs au 30 juin 2021. Ainsi, au 30 juin 2021, le relevé de clôture de la saison permettra d'avoir le réel dû par le club sur la saison 2020/2021.

**Vote pour : 21**  
**Vote contre : 0**  
**Abstention : 0**

**Les membres du comité de direction valident le crédit de l'avoir sur les comptes des clubs au 30 juin 2021.**

## 2/2. Prêt garanti par l'Etat

Etant données les conditions de déroulement de la saison 2020/2021, qui vont vraisemblablement entraîner une perte des rentrées financières de façon très conséquente, la trésorerie pourrait à terme faire défaut. Cela est accentué par le fait qu'une remise sur les droits d'inscriptions de la saison 2021/2022 va être accordée en faveur des clubs.

Aussi, une prise de renseignement a été réalisée auprès de la banque, afin de connaître les conditions pour contracter un Prêt Garanti par l'Etat :

- crédit à taux 0 %
- durée de 12 mois
- frais de garantie BPI 0,25 %
- rééchelonnement possible de 12 à 60 mois
- taux des PGE rééchelonnés 0,70% sur 60 mois
- montant maximum de 25 % du CA 2019

Daniel ROLET précise l'avantage de ce PGE, qui est de permettre d'analyser durant 12 mois (délai avant remboursement) le niveau de la trésorerie, et en fonction de l'évolution de la trésorerie, de rembourser de façon anticipée ou non.

Ce PGE serait contracté auprès du Crédit Mutuel.

Jean-Claude BUESSARD précise qu'actuellement dans les banques sont à l'étude des échelonnements de remboursement, tandis que l'état étudie des abandons de créance dans certaines situations.

**Vote pour : 21**  
**Vote contre : 0**  
**Abstention : 0**

**Les membres du comité de direction valident la souscription d'un PGE et mandatent le président du district pour contracter un PGE.**

## 2/3. Relevés clubs

Les clubs du district ont été avisés le 14 janvier 2021, de la production des relevés de comptes arrêtés au 31/12/20.

Ces relevés étaient à régler pour le 31 mars 2021.

A ce jour, des clubs n'ont pas réglé leur relevé.

Certains clubs ont adressé des demandes d'échelonnement.

Jean-Claude BUESSARD pense qu'il est important de communiquer fortement auprès des clubs sur le fait des versements aux clubs.

## 2/4. Commande Nike

Dans le cadre du partenariat avec Nike, nous devons réaliser avant le 27 mai 2021, la commande correspondant à notre dotation annuelle à savoir 7.500,00 euros. La livraison est envisagée au mois de janvier 2022.

Cette commande, qui est présentée au comité de direction, doit venir remplacer un certain nombre d'achats pour les futures manifestations, sur la saison 2021/2022.

### **3./ SECTION SPORTIVE FEMININE ET CONTRAT D'APPRENTISSAGE**

Gaëtan HENRIOT présente le projet de section sportive pour les joueuses féminines sur le collège Victor Hugo (public), et Notre Dame (privé). Il s'appuie pour cela sur un power point présenté à tous.

Il dresse d'abord un **historique** du projet où chacun peut voir que celui-ci est supporté par le club de Besançon Racing, club qui gère déjà des classes en horaires aménagés.

L'idée est de mettre en place une section sportive en réseau, avec pour buts :

- avoir un meilleur niveau et assez de joueurs
- mise en place d'un groupe filles en utilisant l'internat et donc la possibilité de réunir les meilleures U14F et U15F du district voire plus

Des rencontres ont eu lieu avec le chef d'établissement de Victor Hugo, les représentants de l'Education Nationale, et les élus du district.

Gaëtan HENRIOT rentre ensuite dans le **cœur du projet**.

Il y a dans ce projet une réelle opportunité de création d'une structure de bon niveau pouvant permettre :

- d'en faire profiter les meilleures joueuses du District pour les préparer vers le haut-niveau (accès au pôle espoir), et de se rapprocher du cahier des charges des SSS Performance (aide fédérale importante).

- d'être un complément du futur pôle espoir à Dijon, pour les joueuses non retenues en pôle.

Actuellement, un potentiel de 830 joueuses existe pour intégration dans ce type de structure.

Une club Bisontin accompagnera les ouvertures de deux sections sportives scolaires, à savoir :

- Collège Notre Dame (mixité)
- Collège Victor Hugo (mixité)

Or, sans l'aide des instances, cela risque d'être compliqué pour le club. Avec l'aide des instances, possibilité de mettre en place une section filles collège de (très) bon niveau, pour aider les meilleures joueuses à atteindre le haut-niveau (développer l'excellence sur la préformation féminine et alimenter les SSS Lycées Filles).

En ce qui concerne **le fonctionnement**, il pourrait être le suivant :

- 2 groupes Filles au Rosemont : 8 à 10 joueuses en 3ème et 8 à 10 joueuses en 4ème provenant de l'ensemble du DTB (2 ou 3 séances SSS par semaine)

- 6 à 8 joueuses en 5ème et 6 à 8 joueuses en 6ème issues du Grand Besançon (2 séances SSS par semaine)

- Entraînement le mardi et le jeudi de 16h00 à 17h30 (+ une troisième séance le mercredi pour les filles 4ème 3ème).

- Responsable Technique (BEF minimum et profil DESJEPS) : ?

Eventuellement contrat apprentissage au district ? Ou autre ?

- Coordinateur (Responsable Pédagogique) : Prof d'EPS -> Fabrice Blanquer

En outre, il semble opportun de tenter de se rapprocher dès la saison prochaine du cahier des charges FFF des SSS Féminines Performance, et ce, afin de pouvoir postuler aux SES et éventuellement à la reconnaissance fédérale

Plusieurs pistes existent concernant le **recrutement** d'une personne en vue de la gestion de cette section sportive scolaire féminine :

- L'apprentissage
- La mise à disposition via Profession Sports
- Un CDD à l'heure
- La mise à disposition d'un salarié du District

Daniel ROLET précise qu'une personne est ciblée pour établir un contrat d'apprentissage, personne qui a le profil qui correspond parfaitement pour ce poste. Elle réaliserait son stage club à Saint Vit, sur la catégorie U13, stage obligatoire dans le cadre du BMF. Il précise avoir rencontré les différentes parties, et que chacun est d'accord.

Le président annonce l'urgence sur ce dossier, les inscriptions étant en cours pour le BMF, et les places comptées.

**Vote pour** : 21  
**Vote contre** : 0  
**Abstention** : 0

***Les membres du comité de direction valident le recrutement d'un contrat d'apprentissage.***

#### **4./ RETOUR SUR LES REUNIONS CLUBS / ANIMATIONS DE FIN DE SAISON**

Intervention de Monsieur Philippe SURDOL, Secrétaire Général du district, et en charge du secteur sportif, qui fait passer un message à ses collègues élus.

Le 29 Mars, le Comité de Direction acceptait l'organisation de réunions avec les clubs 2ème quinzaine d'Avril, afin de reprendre contact avec eux et envisager d'éventuelles animations pour cette fin de saison.

Jean-François Mauvais, Jean-Pierre Cretenet, Christophe Girardet, Christian Dubail, accompagnés de nos techniciens Bertrand et Marc, se sont donc mis immédiatement au travail pour envisager au mieux une possible reprise. Ils ont également réfléchi pour préparer la saison prochaine.

Nous avons programmé 6 réunions en visioconférence, avec environ 30 clubs invités par soirée de 19h à 21h maxi, dont une réunion avec uniquement les clubs n'ayant que des Séniors + les 5 clubs Futsal. C'est lors de cette réunion qu'il y a eu le moins de participants.

Jawad BELAINOUSSI a également réalisé un gros boulot pour créer le powerpoint adapté aux propositions de chacune des catégories gérées au sein du District. Et il a été présent à chaque réunion pour en être le chef d'orchestre.

Avant la 1ère réunion, nous avons pris soin de convier les élus à participer à la réunion de leur choix en fonction de leur disponibilité.

En raison du nombre possible de participants à chaque réunion, il a été choisi le logiciel Teams, afin de ne pas être bloqué à 50 personnes par Starleaf.

Les nouvelles décisions gouvernementales qui sont tombées le jour de notre 3ème réunion, nous ont obligées d'adapter en direct notre powerpoint, puisqu'au départ nous envisagions des animations sur 4 voir 5 week-ends.

Nous l'avons donc remodelé pour nos 3 dernières réunions et à nouveau modifié pour la dernière, car nous avons compris qu'il était plus judicieux de proposer aux clubs de s'engager ou non, plutôt que de procéder à un engagement automatique des équipes 2020-2021.

En effet, pour mieux gérer la mise en place des plateaux et matches, nous avons jugé préférable l'engagement volontaire des clubs.

96 clubs + 5 personnes non identifiées ont assisté à ces 6 réunions sur 187 possibles, soit une participation d'environ 52%.

Jean-Luc JOUFFROY tient à ce qu'il soit précisé qu'il ne s'associe pas à ce projet de reprise (du foot à 11) qui lui paraît anticipé et dangereux.

**Vote pour** : 11  
**Vote contre** : 8  
**Abstention** : 0

***Les membres du comité de direction valident le projet de reprise d'activités pour la fin de saison.***

#### **6./ INFORMATIONS DU PRESIDENT**

6/1.Recrutement CTD DAP

5 candidatures à ce jour par le président du district, qui pensait en recevoir un peu plus.

Le choix des personnes qui viendront en entretien sera fait le lundi 17 mai 2021, par les membres désignés dernièrement pour ce recrutement. Ces candidats seront reçus le 28 mai. Il est à noter qu'il n'y aura pas d'entretiens s'il est jugé que les candidatures ne sont pas à la hauteur des attentes.

#### 6/2. Demande ANS

La campagne ANS (ex CNDS) est lancée depuis plusieurs semaines.

Une nouveauté cette année réside dans le fait qu'il est proposé de déposer des actions dans le cadre du « plan de relance » directement en lien avec les conséquences de la pandémie.

Pour ce qui est des dossiers déposés en 2020, et pour lesquels les clubs ont perçu une aide financière, il est possible d'obtenir un report de crédit sur 2021, dans le cas où l'action n'a pas pu être réalisée, ou partiellement réalisée. Soit le report est demandé sur une nouvelle action 2021, soit il est demandé pour réaliser l'action prévue en 2020, en 2021.

Les dossiers sont à déposer par les clubs sur le compte ASSO pour le 31 mai 2021, dernier délai.

#### 6/3. Stagiaire

Alexandre JEANVOINE a terminé son stage au sein du district pour lequel il a travaillé sur le football loisir et sur le football adapté. Son travail est de grande qualité, et il est loué par Jean-Claude BUESSARD et Jean-Michel GUYONVERNIER.

Daniel ROLET remercie Alexandre JEANVOINE pour le travail accompli, et Jawad BELAINOUSSI pour l'accompagnement et il souhaite qu'Alexandre puisse présenter son travail à un prochain comité directeur.

#### 6/4. Radiations de clubs

Sur sollicitation de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté, Daniel ROLET présente à ses collègues les demandes de radiations suivantes :

F.C. MONTECHEROUX	Non Radiation
U.S. MONTBELIARDAISE	Radiation
A.S. DE CHAUX	Radiation
F.C. FROIDEVAUX TERRE DE CHAUX	Radiation
PLANOISE CHATEAUFARINE F. C.	Radiation
O. MONTBELIARD F.C.	Radiation
S. C. OFFEMONT	Radiation
BELFORT LION FUTSAL CLUB	Radiation
U.S. BANQUE POP. F.C. BESANCON	Radiation
A. C. PORTUGAISE DE BELFORT	Radiation

**Vote pour** : 19

**Vote contre** : 0

**Abstention** : 0

**Les membres du comité de direction valident les radiations des clubs proposés, sauf celui de Montecheroux, en non activité depuis une saison seulement.**

#### 6/5. Informaticien

Daniel ROLET revient sur le recrutement d'un informaticien par la Ligue, afin de ne plus être sous la gestion de la FFF/DSI pour tout ce qui concerne le réseau informatique et le matériel rattaché. La personne recrutée sera mutualisée entre la Ligue et les Districts, selon une répartition au nombre de clubs.

Le choix s'est fait ce jour lors des derniers entretiens, auxquels Daniel ROLET participait en tant que représentant des présidents de districts.

## 6/6. LFA

Un nouveau président a été élu, il s'agit de Monsieur NOLORGUES. Nous aurons un représentant de district et un représentant de ligue dorénavant, à savoir Monsieur Christophe CAILLIET et Jean-Marie COPPI qui serviront de relais avec les nouveaux Elus de la LFA.

## 6/7. Représentants clubs de district en AG de ligue

Le président du district sensibilise ses collègues élus afin qu'ils recherchent dans leur entourage et leurs connaissances, des présidents de clubs voulant se présenter afin d'être élus en tant que représentants des clubs de district en assemblée générale de ligue.

Il rappelle l'importance d'anticiper ce dossier en vue de notre assemblée générale d'automne.

## **7./ QUESTIONS DIVERSES**

### 7/1. Catégories féminines

Christophe GIRARDET, président de la commission pratiques féminines fait part de modifications dans les catégories pour la saison 2021/2022

- Suppression de la catégorie U18F à 8, car trop peu d'équipes et des déplacements importants
- Création d'une catégorie Foot Loisir à 8 avec des catégories d'âge d'U15F à Seniors F.
- Maintien des Seniors F à 8 et des Seniors F à 11.

La catégorie Seniors F à 8 seraient destinées aux clubs qui veulent un peu de compétition ou pour se préparer à évoluer en Seniors F à 11 plus tard.

### 7/2. Travaux Arbouans

Guy MONNIER annonce la fin des travaux d'électricité sur l'établissement d'Arbouans. Le bureau du secrétariat est mis en peinture.

### 7/3. Examens médicaux arbitres

Claude RAVIER interroge le président du district quant à la demande introduite auprès de la FFF, concernant les dossiers médicaux des arbitres.

A ce jour, nous sommes en attente de la réponse, qui devrait intervenir suite au COMEX du 6 mai.

\*\*\*\*\*

La séance est levée à 21h.

**Le Président,**

**Le Secrétaire Général**

**Le Directeur Administratif**

**Daniel ROLET**

**Philippe SURDOL**

**J. POBELLE**